

Par courriel

Montréal, le 21 novembre 2023

**Objet : Demande d'accès concernant le 2835, rue Duchesne, lot 4 437 297, cadastre
du Québec, arr. Saint-Laurent, Montréal (Québec) N/Réf : 200846666**

Madame Art 53-54,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 octobre 2023, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande;

Ces documents relèvent de la ville de Montréal. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

MONTREAL (VILLE)

Me Emmanuel Tani-Moore
Chef de division et greffier-adjoint
Service du greffe
275, rue Notre-Dame E.
Montréal (QC) H2Y 1C6
Tél. : 514 872-3142
greffe_acces@montreal.ca

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Direction régionale de Montréal
5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
www.environnement.gouv.qc.ca

Art 48

Art 48

Art 48

Art 48